

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



CITOYENNETÉ

Budget participatif 2021 À vous de voter

Saint-Germain-en-Laye a lancé, le 16 avril dernier, son premier budget participatif pour lequel une enveloppe totale de 150 000€ a été allouée. Et le succès fut immédiat. À l'issue de l'analyse de recevabilité réalisée par le comité de pilotage – composé d'élus, d'agents de la Ville et de citoyens – et de la faisabilité technique réalisée par les services municipaux, 18 projets sont retenus et soumis aujourd'hui au vote.

Ces projets répondaient à plusieurs critères de sélection décrits dans le règlement intérieur, notamment : être d'intérêt général, rentrer dans le cadre du budget d'investissement de la commune et relever des compétences de la Ville, c'est-à-dire hors forêt (ONF) et parc du château – Domaine national (ministère de la Culture)...

VOTE, MODE D'EMPLOI

Comment déposer son vote ?

Du 1^{er} au 29 septembre inclus, tous les habitants de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye (dès 10 ans), les associations et/ou collectifs peuvent voter pour leurs trois projets préférés. Chaque personne physique ou morale s'engage à ne **voter qu'une seule fois pour trois projets** (un vote = trois projets minimum et maximum).

Le vote peut s'exprimer via une plateforme dédiée : <https://jeparticipe.saintgermainenlaye.fr/> ou en remplissant un formulaire papier mis à disposition à l'accueil de trois sites municipaux (hôtel de ville, centre administratif et mairie déléguée de Fourqueux).

Les projets lauréats seront retenus par ordre décroissant du nombre de voix reçues, jusqu'à l'épuisement de l'enveloppe de 150 000 €. Ceux-ci seront ensuite présentés au conseil municipal du 30 septembre, qui en prendra acte.

Les 18 projets soumis au vote

> Installation de barbecues publics

> Végétalisation de la place des Rotondes dans l'esprit de l'écoquartier

> Création d'un parc de stationnements vélos à proximité de l'école Alsace

> Installation de corolles végétalisées avec mange-debout sises en-dessous, place Christiane-Frahier

> Installation de tables de jeux avec assises place Christiane-Frahier

> Installation de cendriers de vote

> Mise en place de composteurs collectifs

> Mise à la disposition des promeneurs, sportifs et familles de fontaines d'eau potable pour se désaltérer

> Création d'un cani-parc

> Installation de nouvelles boîtes à livres

> Installation de potagers bio dans les écoles

> Installation de perchoirs à oiseaux

> Semi de fleurs endémiques mellifères et plantation de sorbiers

> Mise en place de stations permanentes de mesure de pollution atmosphérique

> Installation de jeux inclusifs, accessibles aux personnes en situation de handicap physique et mental, dans les aires de jeux pour enfants

> Installation d'un demi-terrain de street-basket proche du parc de la Charmerai

> Installation d'un parcours sportif sur une promenade proche du Lycée international

> Une canopée pour le square Schnapper

Le calendrier

Du 1^{er} au 29 septembre :
vote des projets par les citoyens.

À compter d'octobre :
annonce des lauréats et début des réalisations.

Face au succès rencontré par cette première édition, la Ville va reconduire cette démarche collaborative citoyenne dans le cadre de son budget 2022.

Directrice de cabinet

Sandrine FUSIN
sandrine.fusin@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 22 14

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83

